



Communiqué du Maire

Cominoises, Cominois,

Après l'allocution du Président de la République du lundi 13 avril, le Premier ministre et le ministre de la Santé sont à leur tour intervenus dimanche 19 avril 2020 sur l'épidémie de coronavirus que connaît le pays.

L'engagement de la reprise progressive de l'activité générale de la Nation est fixé au 11 mai et les ministres ont été appelés à présenter au gouvernement les modalités selon lesquelles ils comptent concrétiser cet objectif.

Depuis le 17 mars et l'entrée en vigueur des mesures de restriction de la liberté de déplacement, l'administration communale est restée en fonction pour garantir la bonne marche de ce qui irrigue le quotidien : l'éclairage public, l'approvisionnement en électricité et en eau potable, les réseaux d'assainissement et de communication.

Ont aussi continué à remplir leurs missions tout en adaptant leurs fonctionnements, la Police municipale, les personnels de la salubrité urbaine, de la maintenance, de l'État-civil, du droit des sols et des services financiers, notamment indispensables au règlement rapide des factures aux fournisseurs.

Les équipes dédiées aux activités de jeunesse et des écoles ont été mobilisées pour l'accueil des enfants des publics prioritaires alors que les agents en charge de la propreté des locaux garantissaient la décontamination des sites.

La commune a par ailleurs renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et sa communication numérique quand le Centre Communal d'Action Sociale déployait ses ressources et dispositifs au bénéfice premier des plus fragiles et organisait la réserve civique.

Le 19 avril a vu l'apparition du masque « grand public » dans la liste des gestes barrières à la propagation du coronavirus et le Gouvernement en a annoncé la production de 17 millions par semaine pour que, le 11 mai 2020, chacun d'entre nous puisse en disposer d'un.

En complément de ce déploiement gouvernemental annoncé et attendu, la commune a rejoint l'opération « un masque pour chacun » du Conseil Régional des Hauts de France qui consiste à acheter 6 millions de masques « grand public » auprès des entreprises locales pour les distribuer aux habitants de la Région dont, bien évidemment, ceux de Comines.

Ces masques « grand public » ou « masques barrières », appellation officielle fixée par l'AFNOR (Association Française de NORmalisation) ne sont pas destinés à remplacer les masques médicaux mais à compléter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.

Ils sont à utiliser par des personnes saines ou asymptomatiques et leur port doit être limité à une demi-journée pour servir de barrière de protection de la "zone bouche et nez" en empêchant les contacts avec la main ou les projections venues de contacts avec une autre personne. Leur port peut être efficace par exemple "pour une personne quittant son domicile pour se rendre sur le lieu d'exercice de l'activité professionnelle" ou pour "effectuer des achats de première nécessité".

Les différents types de masques (INRS - Institut national de recherche et de sécurité) :

Le masque chirurgical :

C'est un dispositif médical (norme EN 14683). Il est destiné à éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par celui qui porte le masque. Il protège également celui qui le porte contre les projections de gouttelettes émises par une personne en vis-à-vis. En revanche, il ne protège pas contre l'inhalation de très petites particules en suspension dans l'air. Le masque chirurgical est réservé aux personnels soignants.

Le masque FFP :

C'est un appareil de protection respiratoire. Il est destiné à protéger celui qui le porte à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air, qui pourraient contenir des agents infectieux. Le port de ce type de masque est plus contraignant (inconfort thermique, résistance respiratoire) que celui d'un masque chirurgical. Il existe trois catégories de masques FFP, selon leur efficacité (estimée en fonction de l'efficacité du filtre et de la fuite au visage).

Ainsi, on distingue :

- Les masques FFP1 filtrant au moins 80 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 22 %).
- Les masques FFP2 filtrant au moins 94 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 8 %).
- Les masques FFP3 filtrant au moins 99 % des aérosols (fuite totale vers l'intérieur < 2 %)

Les « masques barrières » :

Ils peuvent être constitués de matériaux de différentes natures dont les tissus.

Ces masques n'ont pas été soumis à l'ensemble des tests d'efficacité prescrits par les normes en vigueur. Le peu d'études scientifiques sur les performances de filtration de ces masques en montrent une efficacité de filtration inférieure à celle des masques faisant fonction d'appareil de protection respiratoire.

Les « masques barrières » mis en fabrication devront donc répondre à un strict cahier des charges pour être lavables, réutilisables et d'une capacité de filtration de l'ordre de 90% selon les déclarations d'Olivier Véran, Ministre de la santé.

La période que nous vivons a porté un coup d'arrêt à nos rythmes de vie et instauré la distanciation sociale.

Contrairement à ce que celle-ci laissait craindre dans une société que l'on dit couramment individualiste si ce n'est composée d'égoïstes, nombre de Cominoises et de Cominois ont donné la primauté au groupe, ils ont fait des circonstances tragiques que nous vivons l'occasion de renforcer notre sens des responsabilités collectives, ils ont fait le point sur ce qui compte vraiment et ont conclu que se rendre utile est essentiel.

Particuliers, collectifs de citoyens, paroisse, associations et professionnels de santé ont fondé et continuent de développer des initiatives pour prendre soins des autres, bien au-delà de leurs habitudes de vie ou destination.

Les bénévoles de la Donnerie, du Centre Social, des Savoirs à la Louche ont décidé, avec le soutien de nos industriels, d'abonder par leurs productions l'opération « un masque pour chacun » portée par la Région et à laquelle la commune a adhéré.

Dans l'attente ou en complément de la dotation individuelle gouvernementale promise, chaque Cominoise et Cominois pourra ainsi être équipé de « masques barrières » conformes aux exigences de l'AFNOR.

Pour définir l'esprit qui nous anime pour faire face au coronavirus, plus que toute référence à la guerre, je retiendrai cette déclaration d'Angela Merkel « Je crois fermement que nous réussirons dans cette tâche si tous les citoyens la considèrent vraiment comme leur tâche ».

Votre Maire,
Alain Detournay